



Société anonyme de droit gabonais avec Conseil d'Administration au capital de 76 500 000 dollars US
Siège social : Boulevard Hourcq - Port-Gentil BP 525 (République Gabonaise)
www.total-gabon.com
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Port-Gentil, 19 février 2014 - Total Gabon annonce avoir reçu, vendredi 14 février 2014, un avis de redressement fiscal du Ministère de l'Economie et de la Prospective de la République Gabonaise assorti d'un avis de mise en recouvrement partiel à la suite du contrôle fiscal dont la société a fait l'objet au titre des années 2008 à 2010.

Le montant mentionné dans l'avis de redressement fiscal est de 805 millions de dollars, dont 387 millions de dollars font l'objet de l'avis de mise en recouvrement partiel.

Total Gabon considère ce redressement fiscal comme étant dénué de tout fondement et conteste ainsi fermement l'ensemble des chefs de redressement et les montants associés.

La société engagera tous les recours nécessaires pour faire valoir ses droits et assurer la défense de ses intérêts.

Total Gabon a toujours agi en conformité avec les lois gabonaises et est donc confiante dans le fait que ce contentieux trouvera une suite favorable.

Total Gabon est détenu à hauteur de 58,28% par le groupe Total, de 25% par la République gabonaise et de 16,72% par le public.

Contacts Presse France :	Paul Naveau	+ 33 (0) 1 41 35 22 44
	Evgeniya Mazalova	+ 33 (0) 1 47 44 57 00
Contact Presse Gabon :	Mathurin Mengue-Bibang	+ 241 1 55 63 29